

## Littoral

### Déchets marins : les plaisanciers sollicités pour les trier

Pour sa nouvelle campagne estivale, Vacances propres met l'accent sur les dépôts terrestres de déchets sauvages et sur ceux qui s'accumulent en mer ou sur le littoral. Son opération « Je navigue, je trie » redouble ainsi d'ambition.



« Cette action fonctionne bien donc nous la réitérons cette année en la déployant dans une quarantaine de ports de plaisance, pour la plupart labellisés Pavillon Bleu. Soit dix ports de plus que l'an dernier », introduit Carole Carpentier, déléguée générale et cheville ouvrière de [Vacances propres](#).

Cette initiative notamment menée avec le ministère de l'Environnement et Eco-Emballages vise à améliorer la prévention des déchets marins. Elle consiste à mettre à disposition des plaisanciers et usagers de ces ports un cabas réutilisable pour trier leurs emballages, et à leur donner un accès en libre-service à distributeur de sacs poubelle installé sur le port pour leurs déchets non recyclables. Le dispositif est complété par une signalétique et une information appropriées, en trilingue.

Une dizaine de ports de la Manche et de l'Atlantique sont concernés, tous très fréquentés l'été (La Rochelle, Loctudy, Cabourg-Houlgate, Morgat). De même en Méditerranée (Argelès, Cap d'Agde, Saint-Raphaël, Cannes). C'est sur cette dernière façade maritime que de nouveaux participants à la démarche se mobilisent, avec pour la première fois six ports italiens et un situé à Monaco.

Morgan Boédéc